

PROCÈS VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2026



Présents : Lorraine ROUX, Roger BUTIN, Alain ROSSIGNOL, Roland PETIBOUT, Annick TREILLE, Patrice PLACE, Sylvie BUTIN, Jennifer REBOURG, Anne-Marie GRISSOLANGE

Excusé : Kévin Prost

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente
- Projet « scierie » : choix des entreprises
- Projet de rénovation du rez-de-chaussée de la maison Georges
- Voirie : aménagements de sécurité
- Tableau des effectifs
- Décision modificative
- Convention avec ENGIE GREEN
- Médecine du travail : avenant à la convention d'affiliation SPSTL42
- Informations et questions diverses

Secrétaire de séance : Anne-Marie GRISSOLANGE est élue à l'unanimité.

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Les procès-verbaux de novembre et décembre ont été transmis aux élus.
Ils sont approuvés à l'unanimité.

PROJET DE TRAVAUX DE LA SCIERIE

RÉSULTAT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES

Le Maire rappelle l'historique de la consultation.

Une réunion a eu lieu le 12 décembre 2025 avec l'architecte pour présenter la synthèse des offres reçues.
La consultation est favorable par rapport à l'estimation faite par l'économiste.

Pour rappel, le conseil municipal a souhaité fixer les critères suivants pour l'analyse des offres :

- prix des prestations : 40 %
- valeur technique de l'offre : 60 %

Les critères de notation sont très détaillés et ils étaient communiqués dans la consultation.

L'attention est portée sur les offres reçues pour le LOT N° 03 - CHARPENTE BOIS - OSSATURE BOIS - COUVERTURE – ZINGUERIE car l'entreprise classée en position 1 présente une bonne note technique mais un prix plus élevé par rapport à l'entreprise placée en position 2, tout en restant cohérent par rapport à l'estimation de l'économiste. Après discussion le conseil municipal a souhaité engager une négociation avec l'entreprise 1. Le cabinet AABT s'en est chargé et l'entreprise a fait une offre à 75 691 € contre 76 948 € initialement.

Les résultats de chaque lot sont présentés avec des options pour les lots 1 et 8 :

SYNTHESE MONTANT DES MARCHES

LOTS	INTITULE	ENTREPRISES ADJUDICATRICES	MONTANT MARCHE	ESTIMATION DCE	Ecart
LOT 01	DESAMIANTAGE - DEMOLITION	STE MONTBRISONNAISE DE T P	11 968,10 €	20 568,10 €	-8 600,00 €
	Option : Démolitions du bâtiment existant		7 500,00 €	8 000,00 €	-500,00 €
LOT 02	TERRASSEMENT - GROS ŒUVRE - RESEAUX - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	DELAIRE	53 000,00 €	64 403,13 €	-11 403,13 €
LOT 03	CHARPENTE BOIS - OSSATURE BOIS - COUVERTURE - ZINGUERIE	LIGNATECH	75 691,06 €	77 904,93 €	-2 213,87 €
LOT 04	MENUISERIES EXTERIEURES ALU VITREES - OCCULTATION - METALLERIE	SAYET	23 970,00 €	27 020,92 €	-3 050,92 €
LOT 05	MENUISERIES INTERIEURES BOIS - AGENCEMENT	CREABOIS	14 589,84 €	17 386,86 €	-2 797,02 €
LOT 06	PLATRERIE - ISOLATION - PEINTURES	CHRISDECOR	35 559,92 €	37 551,65 €	-1 991,73 €
LOT 07	CHAPES FLOTTANTES - CARRELAGE - FAIENCE	Carrelage PEREZ	12 550,22 €	12 477,92 €	72,30 €
LOT 08	PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION	DESBENOIT	33 716,83 €	39 146,00 €	-5 429,17 €
	Option : Caisson acoustique		2 498,79 €	2 583,28 €	-84,49 €
LOT 09	ELECTRICITE	LARUE	18 658,69 €	26 860,00 €	-8 201,31 €
TOTAL hors option			279 704,66 € HT	323 319,51 €	-43 614,85 €
TOTAL avec options			289 703,45 € HT	333 902,79 €	-44 199,34 €

L'option correspondant au caisson acoustique est retenue par le conseil.

Pour ce qui est de la démolition, une fois désamianté ce lot peut se traiter en interne.

Enfin, il reste des plaques de fibro (actuellement entreposées sous la scierie), leur enlèvement a également été chiffré en option.

Le Maire a été questionnée par le propriétaire riverain sur la séparation des bâtiments. Comme vu lors de l'avant-projet, l'architecte a prévu un constat pour gérer cet aspect.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

La DETR est à déposer à nouveau avant le 30 janvier.

La demande de subventions au Département dans le cadre de l'AAP a été re-déposée en décembre.

CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU BÂTIMENT DE STOCKAGE

Il faut avancer sur l'aménagement d'une nouvelle zone de stockage qui sera vraisemblablement en appui sur le local communal.

Un devis a été réalisé par G. MAZUIR pour un montant de 20 800 € HT. sur la base d'une construction de 5m x 11m, afin de pouvoir se positionner sur les co-financements.

Une demande de subvention a été déposée auprès du Département sur l'enveloppe solidarité 2026 (plafonnée à 7 000 €).

PROGRAMME DE RÉNOVATION DU REZ-DE-CHAUSSÉE DE LA MAISON GEORGES

Les demandes de subvention ont été déposées auprès du Département sur l'enveloppe territorialisée 2026 et l'AAP « Logement adapté »

Le chiffrage de PAMTOES s'élève à 191 337 € HT pour deux logements adaptés.

Une demande sera également déposée auprès de l'Etat au titre du Fonds Vert et auprès du SIEL au titre de Révolution.

VOIRIE – AMÉNAGEMENTS DE SÉCURITÉ

Patrice PLACE a demandé de mettre ce sujet à l'ordre du jour : les problèmes de sécurité routière persistent à Chancelier avec des véhicules qui roulent à vive allure dans le hameau.

Plusieurs discussions ont déjà eu lieu et des solutions ont été évoquées encore tout récemment. Néanmoins les solutions les plus efficaces risquent de pénaliser les habitants eux même (sens unique ou dos d'âne, chicanes, etc.).

De plus, d'autres zones sont sensibles sur la commune et il faut faire preuve d'équité.

Patrice PLACE propose de mettre en place (à sa charge) des panneaux pour signaler les animaux pour faire un test dans un premier temps.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Christine ROUX devrait faire valoir ses droits à la retraite prochainement.

Elle est cependant en congé maladie, depuis cette fin de semaine. Dans l'urgence, le Maire propose de faire appel au volontariat auprès des agents du service périscolaire pour palier à son remplacement.

L'organisation future du service périscolaire sera vraisemblablement étudié par la prochaine équipe.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité.

DÉCISION MODIFICATIVE

Sans objet

CONVENTION AVEC ENGIE GREEN

Le Maire rappelle l'historique de ce dossier et présente l'évolution favorable du projet de convention au fil des discussions avec ENGIE.

La convention mise à jour est présentée.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la signature de cette convention.

MÉDECINE DU TRAVAIL : AVENANT À LA CONVENTION AVEC SPSTL42

Le SPSTL42 en charge de la médecine du travail pour la collectivité, nous sollicite suite à la parution du décret du 8 décembre 2025 qui modifie la périodicité des visites médicales des agents territoriaux.

Il fixe la visite d'information et de prévention (VIP) à :

- tous les 5 ans minimum
- tous les 4 ans pour les agents relevant d'une surveillance médicale renforcée (visite intermédiaire dans les 2 ans pour ces agents)

Il convient donc de signer un avenant avec le SPSTL42 pour acter cette modification.

Nous notons que la cotisation 2026 passe à 101€ HT par agent et par an (87€ en 2023 ; 97€ en 2025)

Une facturation complémentaire est appliquée pour les nouveaux agents, les absences non excusées à une visite.

Le CDG42 propose également une prestation de médecine du travail. Cette alternative sera à étudier par la prochaine équipe.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve la signature de cet avenant.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

VOIRIE

Le fauchage est terminé.

La CUMA de St Romain nous a transmis la facture pour la location du tracteur de 2025.

Alain ROSSIGNOL est intervenu pour des opérations de déneigement.

Serge GOULFERT est également intervenu à plusieurs reprises pour saler, dans son temps de travail, mais également plus tôt le matin, et le week-end.

BATIMENTS

Serge GOULFERT a déposé le lambris de l'appartement du rez-de-chaussée de la maison Georges. Il a également débuté les reprises prévues à l'église et réaménagé le garage de l'école pour le stockage des décorations.

ECOLE

- Les portes ouvertes auront lieu le 31 janvier 2026.
- Le remplacement de Christine ROUX est à organiser pour la semaine prochaine.
- L'enseignante demande à partir de quel moment le stationnement sera interdit derrière l'école. Compte-tenu des travaux programmés au niveau de la scierie, il est finalement convenu de différer cette modification de stationnement à l'école.

URBANISME

Le Maire dresse la liste des dossiers déposés / instruits depuis la dernière réunion.

Concernant les travaux d'ENEDIS, le Maire a pris contact avec notre interlocuteur pour le chantier actuel du Bourg. Elle lui a fait part des difficultés sur ce dossier.

Roger BUTIN questionne Patrice PLACE sur le raccordement à l'eau pour son futur bâtiment. Patrice PLACE répond qu'en été les bêtes seront dehors, et que l'alimentation en eau se fera sur leurs sources.

EAU

Plusieurs interventions liées au froid ont eu lieu ces derniers jours :

01/01 - Problème d'eau chez un habitant (compteur gelé)

11/01- Constat d'une fuite importante sur le réservoir des Pins, identifiée dans une maison fermée du Bourg

Remplacement programmé d'un compteur suite gel, sur une exploitation.

DIVERS

* Demande de l'association de pétanque Chausseterroise pour apposer un panneau avec leur logo sur la cabane. Validé (coté vers escalier)

* Les boulistes ont installé un éclairage solaire sur le boulodrome couvert

* L'ADMR nous adresse ses remerciements pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes - décorée - pour le goûter de Noël et pour la subvention 2025

* Le Groupe Montagnard Roannais remercie la commune à l'occasion du centenaire de la marche Roanne-Thiers. Ils proposent de poser « un clou » symboliquement sur le trajet de la marche

* Le barnum offert par la Région a été récupéré par Roger BUTIN.

* Suite à la validation de la commune à l'adhésion au Parc Naturel Régional Livradois Forez : le syndicat mixte du Parc travaille avec l'association Sylv'ACCTES depuis 2018 pour accompagner les propriétaires forestiers publics et privés dans la gestion durable des forêts via la réalisation de travaux d'amélioration qui, par leur nature, vont orienter la sylviculture vers des dynamiques naturelles et des peuplements plus résistants, résiliants et robustes. Les parcelles forestières situées sur votre commune sont dès à présent éligibles aux aides forestières Sylv'ACCTES du Parc Livradois-Forez

* Auvergne Estives, le service pastoral auvergnat, a contacté la mairie dans le cadre de l'Enquête pastorale en cours sur les communes du Syndicat des Monts de la Madeleine.

À ce jour, peu de données sont disponibles sur l'élevage pâturant pour notre territoire. L'objectif de cette enquête est donc d'en améliorer la connaissance. Cette démarche se concrétise par l'organisation de réunions communales, réunissant des personnes « ressources » : le maire (ou son représentant) ainsi qu'au moins deux personnes disposant d'une bonne connaissance du territoire et de l'élevage (éleveurs en activité ou retraités). Les besoins et les enjeux recueillis au cours de cette enquête pourraient servir à déployer un Plan Pastoral Territorial pouvant financer jusqu'à 70% les aménagements pastoraux facilitant l'exploitation des pâturages (abreuvement, accès, contention, etc.).

- * Le réseau des communes forestière en région AURA invite les élus à une réunion de formation sur le thème de la voirie forestière le 27 janvier à Noirétable. Les élus trouvent dommage que cette réunion soit organisée en fin de mandat. Un message leur sera adressé.
- * Le Maire souligne la bonne participation aux vœux malgré la météo.
- * Le prochain conseil municipal aura lieu le 27 février avec le vote du CFU.
- * Patrice PLACE fait un compte rendu de l'organisation de la Marche du 1er mai. Les circuits sont prêts. Une réunion aura lieu le 30 janvier 2026.
- * Jennifer REBOURG reparle des caméras installées par un particulier et orientées sur la voie publique. L'assistance juridique de la commune sera questionnée sur ce point.
- * Il faut rappeler PATAY pour four gazinière de la salle des fêtes.
- * Les façades de la chambre froide de la salle des fêtes ont été abîmées lors d'un nettoyage avec un produit non adapté.

AGENDA

19/01 : restitution ANCT (analyse / outils numériques commune)

22/01 : bureau CCPU

29/01 : conseil communautaire

2/02 : comité syndical SIEL

2/02 : déjeuner Antoine Vermorel

4/02 : fin des inscriptions sur les listes électorales

27/02 : conseil municipal

30/01 : réunion Chausseterroise

3/02 : jeux (bibliothèque)

7/02 : atelier mémoire (bibliothèque)

Fin de séance : 23h